



## **RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL**

### **DU GROUPE UMANIS**

**INFORMATIONS FINANCIERES INTERMEDIAIRES AU 30/06/2013**



**A- ETATS FINANCIERS SEMESTRIELS CONSOLIDES RESUMES DU GROUPE UMANIS**

**AU 30 JUIN 2013**

Sommaire

Note préalable : L'ensemble des données mentionnées dans les documents de synthèse consolidés est exprimé en K€.

<b>I.</b>	<b>ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE .....</b>	<b>4</b>
<b>II.</b>	<b>ETAT DU RESULTAT GLOBAL TOTAL – PARTIE I .....</b>	<b>5</b>
<b>III.</b>	<b>ETAT DU RESULTAT GLOBAL TOTAL – PARTIE II .....</b>	<b>6</b>
<b>IV.</b>	<b>TABLEAUX DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES .....</b>	<b>7</b>
<b>V.</b>	<b>TABLEAU DES VARIATIONS DE CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES .....</b>	<b>9</b>
<b>VI.</b>	<b>NOTES ANNEXES.....</b>	<b>10</b>
NOTE 1	MÉTHODES COMPTABLES.....	10
1.1.	<i>Déclaration de conformité.....</i>	10
1.2.	<i>Modalités d'élaboration des comptes semestriels au 30 juin 2013 .....</i>	10
1.3.	<i>Estimations .....</i>	11
1.4.	<i>Méthodes de conversion .....</i>	15
1.5.	<i>Nouvelles normes et amendements .....</i>	16
1.6.	<i>Immobilisations incorporelles .....</i>	17
1.7.	<i>Immobilisations corporelles .....</i>	18
1.8.	<i>Comparatif Contribution au Résultat Consolidé .....</i>	19
NOTE 2	FAITS MAJEURS DE LA PERIODE .....	20
2.1.	<i>Prise de participation majoritaire dans la société Groupe Helice .....</i>	20
2.2.	<i>Constitution d'une filiale au Maroc, Umanis BPO .....</i>	23
2.3.	<i>Réduction de Capital.....</i>	23
2.4.	<i>Nouveaux Baux Commerciaux .....</i>	24
NOTE 3	EVENEMENTS POST CLOTURE .....	24
3.1.	<i>Contrôle Fiscal Umanis Computer .....</i>	24
3.2.	<i>Acquisition d'une partie des actions de Groupe Hélice.....</i>	24
3.3.	<i>Constitution de la société Excentive Spain .....</i>	25
NOTE 4	PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION .....	26
NOTE 5	INFORMATIONS PAR SEGMENT D'ACTIVITE ET PAR ZONE GEOGRAPHIQUE.....	27
5.1.	<i>Informations par activité au 30 juin 2013.....</i>	27
5.2.	<i>Informations par activité au 30 juin 2012 .....</i>	27
5.3.	<i>Informations par zone géographique au 30 juin 2013.....</i>	27
5.4.	<i>Informations par zone géographique au 30 juin 2012.....</i>	27
NOTE 6	GOODWILLS ET IMMOBILISATIONS INCORPORELLES .....	28
6.1.	<i>Détail des goodwill par segment en 2013 :.....</i>	28
NOTE 7	IMMOBILISATIONS CORPORELLES .....	29

NOTE 8	AUTRES PARTICIPATIONS .....	29
NOTE 9	AUTRES ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS.....	29
NOTE 10	CLIENTS .....	30
NOTE 11	TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE .....	30
NOTE 12	CAPITAUX PROPRES.....	31
12.1.	<i>Détail des Capitaux propres .....</i>	31
12.2.	<i>Informations relatives aux Bons de Souscription de Parts de Créateurs d'Entreprise et aux Bons de Souscription d'Actions.....</i>	32
	• Informations relatives aux Bons de Souscription de Parts de Créateurs d'Entreprise .....	32
	• Informations relatives aux Bons de Souscription d'Actions .....	32
NOTE 13	RÉSULTAT PAR ACTION.....	33
NOTE 14	PASSIFS FINANCIERS COURANTS .....	33
NOTE 15	PASSIFS FINANCIERS NON COURANTS .....	34
NOTE 16	AUTRES PROVISIONS .....	34
NOTE 17	PASSIFS EVENTUELS.....	34
NOTE 18	AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS .....	35
	RESULTAT .....	36
NOTE 19	FINANCIER NET .....	36
NOTE 20	IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS.....	36
20.1.	<i>Charge d'impôts.....</i>	36
20.2.	<i>Rapprochement entre la charge d'impôts et le résultat avant impôt.....</i>	37
20.3.	<i>Impôts différés .....</i>	38
20.4.	<i>Détail des impôts différés actifs et passifs, par nature.....</i>	38
NOTE 21	ENGAGEMENTS DONNÉS OU REÇUS.....	39

**I. ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE**

<b>ACTIF</b> <i>En milliers d'euros</i>	Note n°	30/06/2013	31/12/2012
Goodwills	6	41 424	26 465
Immobilisations incorporelles	6	1 872	1 857
Immobilisations corporelles	7	7 966	1 357
Autres participations	8	159	159
Créances et autres actifs financiers à long terme	9	2 370	1 781
Impôts différés actifs	20	4 398	4 767
<b>Actifs non courants</b>		<b>58 189</b>	<b>36 386</b>
Stocks		36	24
Clients et comptes rattachés		40 511	27 655
Autres actifs courants		8 566	5 515
Trésorerie et équivalents de trésorerie		4 895	3 390
<b>Actifs courants</b>		<b>54 009</b>	<b>36 585</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>112 198</b>	<b>72 971</b>

  

<b>PASSIF</b> <i>En milliers d'euros</i>	Note n°	30/06/2013	31/12/2012
Capital social		2 506	2 548
Primes d'émission		31 757	31 923
Autres Réserves		-14 558	-17 407
Ecart de conversion		45	-75
Résultats de la période		7	2 837
<b>Capitaux propres part du groupe</b>	<b>12</b>	<b>19 757</b>	<b>19 825</b>
<b>Intérêts minoritaires</b>		<b>231</b>	<b>167</b>
<b>Total des Capitaux propres</b>		<b>19 988</b>	<b>19 992</b>
Emprunts et Dettes Financières à long terme	15	13 449	7 082
Provisions à long terme		2 398	1 644
Impôts différés passifs		609	690
Autres dettes non courantes		2 442	
<b>Passifs non courants</b>		<b>18 898</b>	<b>9 416</b>
Autres provisions courantes	16	2 914	1 452
Passifs financiers courant	14	23 472	9 675
Fournisseurs et comptes rattachés		8 226	7 940
Impôt courant exigible			
Autres dettes courantes		38 699	24 496
<b>Passifs courants</b>		<b>73 311</b>	<b>43 563</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>112 198</b>	<b>72 971</b>

**II. ETAT DU RESULTAT GLOBAL TOTAL – PARTIE I**

<i>En K€</i>	Note n°	30/06/13	31/12/12	30/06/12
<b>Chiffre d'affaires</b>	5	<b>50 856</b>	<b>88 004</b>	<b>44 014</b>
Autres produits de l'activité				
<b>Produits des activités ordinaires</b>		<b>50 856</b>	<b>88 004</b>	<b>44 014</b>
Achats consommés		-3 392	-6 908	-3 499
Charges externes		-10 886	-19 376	-9 612
Charges de personnel		-34 444	-53 754	-27 573
Impôts & taxes		-606	-1 298	-637
Amortissements et dépréciations		-551	-651	-114
Autres produits et charges d'exploitation		964	-101	-17
<b>Résultat opérationnel courant</b>		<b>1 941</b>	<b>5 917</b>	<b>2 561</b>
Autres produits opérationnels	18	273	334	64
Autres charges opérationnelles	18	-907	-647	-241
<b>RESULTAT OPERATIONNEL</b>		<b>1 307</b>	<b>5 604</b>	<b>2 385</b>
Produits de trésorerie et équivalents de trésorerie				
Coût de l'endettement financier brut	19	-459	-696	-377
<b>Coût de l'endettement financier net</b>		<b>-459</b>	<b>-696</b>	<b>-377</b>
Autres produits et charges financiers	19	89	561	459
Quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence				
<b>RESULTAT AVANT IMPÔTS</b>		<b>938</b>	<b>5 469</b>	<b>2 467</b>
Charges d'impôt	20	-866	-2 583	-1 071
<b>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES</b>		<b>71</b>	<b>2 886</b>	<b>1 396</b>
Intérêts minoritaires		64	50	86
<b>RESULTAT ATTRIBUABLE AUX ACTIONNAIRES DE LA SOCIETE MERE</b>		<b>7</b>	<b>2 837</b>	<b>1 310</b>
Résultat par action - en euros				
avant dilution	13	0,00	1,21	0,57
après dilution	13	0,00	1,21	0,57

### III. ETAT DU RESULTAT GLOBAL TOTAL – PARTIE II

<i>En K€</i>	Note n°	30/06/2013	31/12/2012	30/06/2012
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>		<b>7</b>	<b>2 837</b>	<b>1 310</b>
<b>Autres Eléments du résultat global</b>				
Ecarts de conversion des activités à l'étranger				
Actifs financiers disponible à la vente				
Partie efficace des produits ou pertes sur instrument de couverture		64	273	
Réévaluation d'immobilisations corporelles				
Impôt sur le résultat des autres éléments du Résultat Global			68	
Ecarts actuariels sur obligations des régimes à prestations définies			-475	
Quote-part des autres éléments du résultat Global dans les participations en équivalence				
<b>RESULTAT GLOBAL TOTAL</b>		<b>71</b>	<b>2 703</b>	<b>1 310</b>

#### IV. TABLEAUX DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES

<i>En milliers d'euros</i>	<b>30/06/13</b>	<b>31/12/12</b>	<b>30/06/12</b>
<b>Résultat net Groupe et Minoritaires</b>	71	2 886	1 396
Dotations nettes aux amortissements et provisions	240	836	453
Plus et moins-values de cession		1	
Autres flux non cash en résultat	-117	-141	-11
Coût de l'endettement financier net	459	696	377
Variation des Impôts Différés	308	964	533
<b>Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt</b>	<b>961</b>	<b>5 241</b>	<b>2 748</b>
Variation du besoin en fonds de roulement opérationnel courant	-2 856	-30	-4 933
<b>Trésorerie provenant des activités opérationnelles</b>	<b>-1 896</b>	<b>5 211</b>	<b>-2 185</b>
<b>Trésorerie nette provenant des activités opérationnelles</b>	<b>-1 896</b>	<b>5 211</b>	<b>-2 185</b>
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	-244	-604	-46
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles		15	
Acquisitions d'immobilisations financières	-82	-385	-131
Cessions d'immobilisations financières		10	
Acquisition de filiales sous déduction de la trésorerie acquise	-1 778		
<b>Trésorerie nette provenant des activités d'investissement</b>	<b>-2 104</b>	<b>-964</b>	<b>-177</b>
Apports en fonds propres			
Créances incorporées en fonds propres			
Encaissements liés aux nouveaux emprunts			
Remboursements d'emprunts	-75	-2 456	-932
Intérêts financiers nets versés	-459	-696	-377
Flux liés aux opérations de financement garantis	2 167	1 050	4 307
Autres flux liés aux opérations de financement	-201	-374	-189
Frais d'émission d'emprunts			
<b>Flux net de trésorerie provenant des activités de financement</b>	<b>1 433</b>	<b>-2 476</b>	<b>2 808</b>
<b>Variation nette de trésorerie ou d'équivalents de trésorerie</b>	<b>-2 567</b>	<b>1 771</b>	<b>446</b>
Différence de change nette		0	0
TRESORERIE A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	3 359	1 588	1 588
TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	792	3 359	2 034

▪ Détail de certains Postes du Tableau de Flux de Trésorerie

Afin de faciliter la compréhension des variations du TFT du 30 juin 2013 versus 31 décembre 2012 nous vous détaillons ci-dessous les impacts sur certains postes de l'entrée du Groupe Hélice dans le périmètre Umanis :

• Variation du BFR

Variation du BFR	30/06/2013	31/12/2012 Proforma	TOTAL Cumulé	30/04/2013 HELICE	31/12/2012 UMANIS
Stock	36	24	24		24
Clients	40 511	41 841	41 841	14 186	27 655
Autres Actifs courants	9 055	7 570	7 570	2 055	5 515
<b>Total Actif</b>	<b>49 602</b>	<b>49 435</b>	<b>49 435</b>	<b>16 241</b>	<b>33 194</b>
Fournisseurs	8 226	9 789	9 789	1 849	7 940
Autres Dettes Courantes	38 699	39 825	39 825	15 329	24 496
<b>Total Passif</b>	<b>46 925</b>	<b>49 614</b>	<b>49 614</b>	<b>17 178</b>	<b>32 436</b>
<b>a-p</b>	<b>2 677</b>	<b>-179</b>	<b>-179</b>	<b>-937</b>	<b>758</b>
<i>Variation du BFR</i>	<b>-2 856</b>				

• Flux liés aux opérations de financement garanti :

La variation tient compte d'un flux généré par Hélice de 5 269k€ en entrée de périmètre.

• Acquisition de Filiales sous déduction de la Trésorerie Acquisée :

<i>Acquisition de filiales sous déduction de la trésorerie Acquisée</i>	<b>1 778</b>
Sortie de Cash Paiement Groupe Hélice	743
Trésorerie Acquisée Groupe Hélice	1 035



**V. TABLEAU DES VARIATIONS DE CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS**

30/06/2013	Capital	Primes	Réserves consolidées	Actions propres	Résultat de l'exercice	Total des capitaux propres part du groupe	Intérêts minoritaires	Total des capitaux propres
<b>Capitaux propres au 31.12.11</b>	<b>2 617</b>	<b>32 245</b>	<b>-20 605</b>	<b>-418</b>	<b>3 637</b>	<b>17 477</b>	<b>149</b>	<b>17 626</b>
Affectation du résultat 2011			3 637		-3 637			
Résultat de la période 2012					2 836	<b>2 836</b>	50	<b>2 886</b>
Variations du capital de l'entreprise consolidante	-69	-322		391				
Variation des actions propres				-227		<b>-227</b>		<b>-227</b>
Variation des écarts de conversion			-75			<b>-75</b>	-5	<b>-80</b>
Partie efficace des produits ou pertes sur instrument de couverture			182			<b>182</b>		<b>182</b>
Écarts actuariels sur obligations des régimes à prestations définies			-316			<b>-316</b>		<b>-316</b>
Autres			-78			<b>-78</b>		<b>-78</b>
Variation périmètre			28			<b>28</b>	-28	
<b>Capitaux propres au 31.12.12</b>	<b>2 548</b>	<b>31 922</b>	<b>-17 227</b>	<b>-254</b>	<b>2 836</b>	<b>19 825</b>	<b>167</b>	<b>19 992</b>
Affectation du résultat 2012			2 836		-2 836			
Résultat de la période 2013					7	<b>7</b>	64	<b>71</b>
Variations du capital de l'entreprise consolidante	-42	-166		208				
Variation des actions propres				-82		<b>-82</b>		<b>-82</b>
Variation des écarts de conversion			45			<b>45</b>		<b>45</b>
Partie efficace des produits ou pertes sur instrument de couverture			-50			<b>-50</b>		<b>-50</b>
Écarts actuariels sur obligations des régimes à prestations définies								
Autres			14			<b>14</b>	-1	<b>13</b>
Variation périmètre								
<b>Capitaux propres au 30.06.13</b>	<b>2 506</b>	<b>31 756</b>	<b>-14 382</b>	<b>-128</b>	<b>7</b>	<b>19 757</b>	<b>231</b>	<b>19 988</b>

## VI. NOTES ANNEXES

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés ci-joints présentent les opérations de la société UMANIS S.A. et de ses filiales (l'ensemble désigné comme « le Groupe »).

Son siège social est situé : 7/9 rue Paul Vaillant Couturier – 92300 LEVALLOIS PERRET.

### NOTE 1 MÉTHODES COMPTABLES

#### 1.1. Déclaration de conformité

Les états financiers intermédiaires résumés ont été préparés en conformité avec les normes internationales IFRS telles qu'adoptées par l'Union Européenne et en particulier la norme d'information financière IAS 34 Information financière intermédiaire. Ils ne comportent pas l'intégralité des informations requises pour des états financiers annuels complets et doivent être lus conjointement avec les états financiers du groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2012.

Les principes comptables retenus pour la préparation des comptes consolidés intermédiaires résumés sont conformes aux normes et interprétations IFRS telles que publiées par l'IASB et l'IFRIC au 30 juin 2013 et telles qu'adoptées par l'Union européenne. Ces normes et interprétations sont disponibles sur le site Internet de l'Union européenne à l'adresse : [http://ec.europa.eu/internal\\_market/accounting/ias/index\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm).

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés du Groupe au 30 juin 2013 ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'Administration qui s'est tenu le 30 août 2013.

#### 1.2. Modalités d'élaboration des comptes semestriels au 30 juin 2013

Les méthodes comptables appliquées par le Groupe dans les états financiers consolidés intermédiaires sont identiques à celles utilisées dans les états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2012 sous réserve des éléments présentés ci-dessous et des spécificités requises par la norme IAS 34.

Les charges comptabilisées sur la période au titre des rémunérations en actions, des taxes et impôt sur les sociétés, correspondent au prorata des charges estimées de l'année (hormis le CIR), éventuellement retraité des événements non récurrents intervenus sur la période.

Les actifs destinés à être cédés ou consommés au cours du cycle d'exploitation normal du Groupe, les actifs détenus dans la perspective d'une cession dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice ainsi que la trésorerie et les équivalents de trésorerie constituent des actifs courants. Tous les autres actifs sont non courants.

Les dettes échues au cours du cycle d'exploitation normal du Groupe ou dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice constituent des dettes courantes. Toutes les autres dettes sont non courantes.

### 1.3. Estimations

Dans le cadre de l'établissement de ses états financiers consolidés préparés conformément aux normes comptables internationales IFRS, Umanis est amenée à procéder à un certain nombre d'estimations et à retenir certaines hypothèses jugées réalistes et raisonnables, qui affectent la valeur comptable de certains éléments d'actif et de passif, des produits et des charges, ainsi que les informations données dans certaines notes de l'annexe. La direction revoit ces estimations et appréciations de manière régulière pour prendre en compte l'expérience passée et les autres facteurs jugés pertinents au regard des conditions économiques. En fonction de l'évolution de ces hypothèses ou de conditions différentes, les résultats réels futurs pourraient différer des estimations actuelles.

Les principales estimations significatives faites par la Direction du Groupe portent notamment sur les dépréciations des créances clients, l'évaluation des immobilisations incorporelles, les provisions et les impôts différés :

- Dépréciations des créances clients

Une dépréciation des créances clients est comptabilisée si la valeur actualisée des encaissements futurs est inférieure à la valeur nominale. Le montant de la dépréciation prend en compte la capacité du débiteur à honorer sa dette et l'ancienneté de la créance. Un taux de recouvrabilité plus faible que celui estimé ou la défaillance de certains clients peuvent avoir un impact négatif sur nos résultats futurs.

Le montant des dépréciations de créances clients représente 1 400 milliers d'euros au 30 juin 2013 (à comparer à 1 398 milliers d'euros au 31 décembre 2012).

- Frais de développement capitalisés, goodwills et autres immobilisations incorporelles

Les conditions de capitalisation des frais de développement sont énoncées en note 1-9. Une fois capitalisés, ces frais sont amortis sur la durée de vie estimée des produits concernés.

Le Groupe doit en conséquence évaluer la faisabilité commerciale et technique de ces projets et estimer les durées de vie des produits en résultant. S'il s'avérait qu'un produit n'était pas en mesure de satisfaire aux attentes initiales, le Groupe pourrait être dans l'obligation de déprécier dans le futur tout ou partie des frais capitalisés ou de modifier le plan d'amortissement initial de manière prospective.

Le Groupe a par ailleurs à son actif des immobilisations incorporelles acquises en espèces ou par le biais d'opérations de regroupement d'entreprises ainsi que les goodwills en résultant.

Comme indiqué en note 1-10, outre les tests de dépréciation annuels relatifs aux goodwills, il est procédé à des tests ponctuels en cas d'indice de perte de valeur des actifs incorporels détenus. Les dépréciations éventuelles résultent d'un calcul de flux de trésorerie futurs actualisés. Une évolution des flux de trésorerie initialement estimés peut donc conduire à revoir et à modifier la dépréciation comptabilisée précédemment, étant entendu que les pertes de valeurs relatives aux goodwills ne sont pas réversibles.

Le montant net des goodwills est de 41 424 milliers d'euros au 30 juin 2013, contre 26 465 milliers d'euros au 31.12.2012.

- Reconnaissance du revenu et provisions pour pertes à terminaison

Pour les revenus et les résultats relatifs aux contrats de prestations de services négociés au forfait, le Groupe applique la méthode du pourcentage d'avancement en application des principes généraux de reconnaissance des revenus. La détermination du pourcentage d'avancement et des revenus à comptabiliser repose sur de nombreuses estimations fondées sur le suivi des coûts ainsi que sur l'expérience acquise. Des ajustements des estimations initiales peuvent cependant intervenir tout au long de la vie du contrat et peuvent avoir des effets significatifs sur les résultats futurs.

Par ailleurs, des provisions sont comptabilisées notamment au titre des pertes à terminaison encourues en cas de non respect des engagements contractuels au titre des contrats de prestations de services. Ces provisions sont calculées sur notre meilleure estimation fondée sur l'expérience acquise. Ces provisions et leur variation sont comptabilisées en coût des ventes dans le cadre de la comptabilisation des résultats à l'avancement.

Le montant des coûts qui seront réellement supportés peut différer sensiblement des montants initialement provisionnés et pourra donc avoir un effet significatif sur les résultats futurs.

Au titre du 1<sup>er</sup> semestre 2013 aucune perte à terminaison n'a été comptabilisée.

▪ Provisions pour risques et passifs éventuels

Les litiges avec les salariés ayant quitté le Groupe et ayant entamé une procédure à son encontre, font l'objet de provisions pour risques. Ces provisions sont calculées sur la base de notre meilleure estimation du risque encouru établie par nos avocats et/ou juristes du Groupe et fondée sur l'expérience acquise.

Le montant des coûts qui seront réellement supportés peut différer sensiblement des montants initialement provisionnés et pourra donc avoir un effet significatif sur les résultats futurs.

Le montant des provisions pour risques relatives aux litiges salariés représente 1 685 milliers d'euros au 30 juin 2013 (à comparer à 223 milliers d'euros au 31 décembre 2012).

▪ Crédit Impôt Recherche

Le groupe Umanis a déposé depuis 2008 des dossiers auprès de l'Administration Fiscale en vue de l'obtention de Crédits Impôt Recherche correspondant aux dépenses de recherche et développement engagées.

Société		Umanis France	Umanis France	Umanis France	Umanis France	Umanis SA (1)
Année d'affectation des dépenses		2 008	2 009	2 010	2 011	2 012
Montant du CIR demandé (K€)	initial	1 099	1 010	371	4 055	4 578
	rectificatif		3 633	3 738		

Sur la période 2009 à 2011, le groupe AURA, société acquise par Umanis en janvier 2011 a déposé les dossiers suivants :

Société	Aura Ingénierie	Aura Ingénierie	Aura Group
Année d'affectation des dépenses	2 009	2 010	2 011
Montant du CIR demandé (K€)	1 266	869	414

Le CIR au titre de l'année 2008, d'un montant de 1 099 K€, a fait l'objet d'un contrôle fiscal qui a conclu à la reconnaissance par l'Administration d'un CIR de 711 K€, rejetant un montant de 388 K€ considéré comme ne répondant pas aux critères d'éligibilité.

En mai 2013 l'Administration Fiscale a versé au groupe Umanis un montant de 3 633 K€ au titre du CIR 2009. Cet exercice bénéficiait de dispositions particulières permettant aux entreprises de recevoir les fonds correspondant nonobstant le fait que l'Administration Fiscale pouvait

procéder ultérieurement à une vérification de ce CIR (ce qui est le cas) et en rejeter tout ou partie.

Compte tenu des incertitudes énoncées plus avant sur les demandes de CIR ces fonds sont considérés comme une avance de trésorerie sans impact sur le résultat.

En 2013, l'Administration Fiscale a poursuivi ses contrôles sur les CIR 2009, 2010 et 2011. Ces contrôles ne sont pas terminés à ce jour.

Le groupe Umanis n'étant pas en mesure d'estimer le montant réel de CIR dont il pourra bénéficier in fine a, sur les bases du contrôle fiscal relatif au CIR 2008, estimé un niveau de CIR qui, exprimé en pourcentage du chiffre d'affaires, peut présenter un caractère récurrent sur les exercices 2009 à 2011.

Cela a conduit le Groupe à enregistrer dans ses comptes au 30 juin 2013 une subvention de 1 011 K€ en « Autres Produits et Charges d'exploitation ». Cette estimation décrite précédemment sera revue en fonction des débouchements à venir des contrôles fiscaux sur les CIR 2009, 2010 et 2011.

Pour l'établissement des dossiers techniques le groupe Umanis est accompagné par un cabinet de conseil rémunéré aux succès fees. Les succès fees correspondant aux CIR des années 2009 à 2012 pour les entités Umanis SA, Umanis France, Aura Ingénierie et Aura Groupe repris dans les tableaux ci-dessus s'élèvent à 2 429 K€, ont été versés et sont comptabilisés en charges constatées d'avance à hauteur de 2 132 K€ et en charges externes à hauteur de 296 K€.

- Dérivés de couverture (Swap)

Conformément aux exigences des banques, dans le cadre du prêt qu'elles ont consenti pour l'acquisition d'Aura, qui prévoyait la mise en place d'un produit de couverture de taux d'intérêts (EURIBOR / taux fixe), Umanis a effectué une opération de swap amortissable pour un montant initial de 10 750 K€ sur la période du 30 mars 2011 au 30 décembre 2014.

Le montant du Swap, au 30 juin 2013, comptabilisé en « Autres actifs non courants » s'élève à 306 K€. S'agissant d'un instrument de couverture, les variations de juste valeur sont comptabilisées directement en capitaux propres.

- Impôts différés

Les impôts différés actifs comptabilisés résultent pour l'essentiel des déficits fiscaux reportables. Les actifs relatifs au report en avant des pertes fiscales sont reconnus s'il est plus probable qu'improbable que le Groupe disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces pertes fiscales pourront être imputées.

Au 30 juin 2013, le cumul des impôts différés activés nets est de 3 789 milliers d'euros (à comparer à 4 077 milliers d'euros au 31 décembre 2012). Le Groupe fait une analyse des éléments positifs et négatifs lui permettant de conclure ou non sur la probabilité d'utilisation dans le futur des déficits fiscaux reportables. Cette analyse est effectuée régulièrement au sein de chaque juridiction fiscale où des impôts différés actifs significatifs sont comptabilisés.

S'il s'avérait que les résultats fiscaux futurs étaient sensiblement différents de ceux prévus pour justifier la comptabilisation des impôts différés actifs, le Groupe serait alors dans l'obligation de revoir à la baisse ou à la hausse le montant des actifs d'impôts différés, ce qui aurait un effet significatif sur le bilan et le résultat.

#### 1.4. Méthodes de conversion

- Transactions libellées en monnaies étrangères

En application de la norme IAS 21, les opérations libellées en monnaies étrangères sont initialement converties en appliquant le cours de change en vigueur à la date de la transaction. A la date de clôture, les actifs et passifs monétaires exprimés en monnaies étrangères sont convertis au cours de change à cette même date. Toutes les différences de change dégagées à cette occasion sont comptabilisées au compte de résultat en « autres produits et charges financiers ».

- États financiers libellés en monnaies étrangères

Les comptes des sociétés exprimés en devises étrangères, sont convertis en euros de la manière suivante :

- Les postes du bilan sont convertis en euros au taux de clôture, à l'exception des capitaux propres qui sont maintenus au taux historique.
- Les postes du compte de résultat sont convertis au taux moyen de l'exercice.
- L'écart résultant de l'utilisation de ces différents taux est inclus dans les capitaux propres consolidés au poste « Ecart de conversion » et n'affecte pas le résultat.

## 1.5. Nouvelles normes et amendements

- Normes et interprétations nouvelles applicables au 1<sup>er</sup> janvier 2013

Les nouvelles normes et interprétations applicables au 1<sup>er</sup> janvier 2013 sont sans impact significatif sur les comptes consolidés du groupe au 30 juin 2013. Elles concernent principalement :

- IFRS 7 amendée – Informations à fournir dans le cadre des transferts d’actifs financiers
- IAS 19 révisée – Impact sur les provisions de retraite
- IFRS 13 révisée – Evaluation de la juste valeur
- Amendement à IAS 1 – Présentation des autres éléments du résultat global
- Amendement à IAS 12 – Impôt différé : recouvrement des actifs sous-jacents
- Nouveaux textes IFRS pouvant être appliqués par anticipation :

Le groupe a décidé de ne pas appliquer les normes, amendements et interprétations adoptés par l’Union Européenne mais non obligatoire à savoir :

- IAS 27 révisée – Etats financiers individuels
- IAS 28 révisée – Participations dans les entités associées et joint-ventures
- IAS 32 – Compensation d’actifs et de passifs financiers
- IFRS 10 – Etats financiers consolidés
- IFRS 10 Amendements
- IFRS 11 – Partenariats
- IFRS 11 Amendements
- IFRS 12 – Informations sur les intérêts détenus dans d’autres entités
- IFRS 12 Amendements

La revue de ces normes, amendements et interprétations est en cours actuellement afin de mesurer l’impact potentiel sur les comptes consolidés.



## 1.6. Immobilisations incorporelles

Conformément à la norme IAS 38 « immobilisations incorporelles », seuls les actifs incorporels dont le coût peut être déterminé de façon fiable et pour lesquels il est probable que des avantages économiques futurs iront au Groupe sont comptabilisés en immobilisations.

Les actifs incorporels comptabilisés en immobilisations incorporelles sont principalement des logiciels.

### ▪ Frais de développement

Conformément à la norme IAS 38, les dépenses de recherche et développement sont enregistrées en charges de l'exercice au cours duquel elles sont encourues, à l'exception des frais de développement inscrits en immobilisations lorsque les conditions d'activation répondant strictement aux critères suivants sont réunies :

- intention et capacité financière et technique de mener le projet de développement à son terme ;
- probabilité que les avantages économiques futurs attribuables aux dépenses de développement iront au Groupe ;
- coût de cet actif évaluable avec fiabilité.

Dans le cas spécifique des logiciels, les frais de développement de logiciels sont ceux encourus pendant les phases de programmation, de codification et de tests. Les dépenses encourues préalablement (phases de planification de la conception, de définition du produit et de définition de l'architecture du produit) sont comptabilisées en charges.

Ces frais de développement sont amortis sur la durée de vie estimée des projets concernés. Pour les logiciels, la durée de vie est déterminée comme suit :

- si le logiciel est utilisé en interne, sur la durée de vie probable d'utilisation,
- si le logiciel est à usage externe, selon les perspectives de vente, de location ou de toute autre forme de commercialisation.

### ▪ Immobilisations acquises

Les actifs incorporels acquis par le Groupe Umanis sont également comptabilisés à leur coût historique d'acquisition minoré des amortissements cumulés et des pertes de valeur éventuelles.

### ▪ Dépenses ultérieures à la première inscription

Les dépenses ultérieures relatives aux actifs incorporels sont comptabilisées à l'actif lorsqu'elles augmentent les avantages économiques futurs de l'actif spécifique auquel elles se rapportent, et que ce coût peut être évalué et attribué à l'actif de façon fiable.

- Amortissements

- Lorsque leur durée d'utilité est définie, les immobilisations incorporelles sont amorties sur leur durée d'utilisation attendue par le groupe. Cette durée est déterminée au cas par cas en fonction de la nature et des caractéristiques des éléments inclus dans cette rubrique.

En règle générale l'amortissement des logiciels informatiques est pratiqué sur une durée de 3 ans selon le mode linéaire à l'exception d'un logiciel spécifique dont la durée d'utilisation est de 4 ans.

- Lorsque leur durée d'utilité est indéfinie, les immobilisations incorporelles ne sont pas amorties mais sont soumises à des tests annuels systématiques de perte de valeur (Voir note « Dépréciation des actifs »).

## **1.7. Immobilisations corporelles**

- Principes d'évaluation

Les immobilisations corporelles sont enregistrées à leur coût historique d'acquisition minoré des amortissements cumulés et des pertes de valeur éventuelles.

Lorsqu'une immobilisation corporelle a des composantes significatives ayant des durées d'utilité différentes, ces dernières sont comptabilisées séparément.

Les coûts d'entretiens et de réparations sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

- Dépenses ultérieures à la première inscription

Les dépenses relatives au remplacement ou renouvellement d'une composante d'immobilisation corporelle sont comptabilisées comme un actif distinct, et l'actif remplacé est éliminé.

Les autres dépenses ultérieures relatives à une immobilisation corporelle sont comptabilisées à l'actif lorsqu'elles augmentent les avantages économiques futurs de l'actif au-dessus de son niveau de performance défini à l'origine.

Toutes les autres dépenses ultérieures sont comptabilisées directement en charges dès qu'encourues.

- Contrats de location-financement

Les opérations réalisées au moyen d'un contrat de crédit-bail ou de location-financement sont traitées conformément à IAS 17 selon des modalités identiques à une acquisition à crédit pour leur valeur d'origine au contrat.

Les amortissements sont conformes aux méthodes et taux cités et l'incidence fiscale de ce retraitement est prise en compte.

- Amortissements

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire appliqué, sur les durées d'utilisation estimées suivantes :

Types d'immobilisations	Durées
Installations techniques et outillages	10 ans
Constructions	10 ans
Agencements, aménagements divers	5 ans
Matériel de transport	5 ans
Matériel de bureau et informatique	3 ans / 5 ans
Mobilier	8 ans / 10 ans

## 1.8. Comparatif Contribution au Résultat Consolidé

Le Groupe Hélice a été acquis le 30 avril 2013. De ce fait, sa contribution aux comptes consolidés arrêtés au 30 juin 2013 se limite à 2 mois d'activité.

## **NOTE 2 FAITS MAJEURS DE LA PERIODE**

### **2.1. Prise de participation majoritaire dans la société Groupe Helice**

A la recherche d'une solution de financement depuis l'automne 2012 pour assurer son retournement, HELICE s'est rapprochée d'UMANIS dans le cadre d'un accord d'exclusivité. Les sociétés ont décidé la prise de participation majoritaire d'UMANIS dans Groupe HELICE. L'opération a consisté, après approbation des actionnaires de Groupe HELICE, en la souscription par UMANIS à une augmentation de capital qui lui a été exclusivement réservée. Cette augmentation de capital a été libérée du quart sur la période.

Cette opération a conduit UMANIS à détenir à l'issue de l'opération 51 % du capital et des droits de vote de Groupe HELICE. Elle a été réalisée le 25 avril 2013 aux conditions usuelles à ce type d'opération.

Cet accord a été soumis à la consultation des instances représentatives du personnel concernées d'UMANIS et Groupe HELICE dans le respect des dispositions légales.

Par cette opération, UMANIS renforcera sa position dans le domaine de l'infrastructure et de la production informatique pour atteindre le chiffre d'affaires de 127 M€ Pro forma sur la base des comptes clos le 31 décembre 2012. L'ensemble ainsi constitué conserve ses deux métiers historiques :

- pour UMANIS : BI, CRM et e-business,
- pour HELICE : conseil en infrastructure et production informatique.

L'entrée d'UMANIS dans le capital de Groupe HELICE a pour vocation de stabiliser sa santé financière et lui permettre d'accroître ses parts de marché.

Consécutivement à la prise de participation dans le capital de Groupe Hélice, le groupe Umanis a contractualisé deux options d'achat sur les actions détenues par les actionnaires minoritaires.

Ces options d'achat ont été comptabilisées selon les préconisations de la norme IAS 32 en « Dettes Financières » pour un montant global de 2 850k€.

Dans la mesure où groupe Umanis a le contrôle du Groupe Hélice la contrepartie des options d'achat est comptabilisée dans le Goodwill.

Les Minoritaires qui subsistent ont été également retraités dans l'écart d'acquisition.

- Complément d'informations sur le Groupe HELICE

L'entrée du Groupe Hélice dans le périmètre de consolidation est réalisée sur la base des comptes consolidés non audités au 30.04.2013 ci-dessous.

<b>ACTIF</b> <i>En milliers d'euros</i>	<b>TOTAL</b>
Goodwill	
Immobilisations incorporelles	430
Immobilisations corporelles	6 760
Autres participations	0
Créances et autres actifs financiers à long terme	2 174
Impôts différés actifs	-4
<b>Actifs non courants</b>	<b>9 360</b>
Stocks	
Clients et comptes rattachés	14 186
Autres actifs courants	2 055
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 164
<b>Actifs courants</b>	<b>17 404</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>26 764</b>

<b>PASSIF</b> <i>En milliers d'euros</i>	<b>TOTAL</b>
Capital social	5 828
Primes d'émission	6 517
Autres Réserves	-19 524
Résultats de la période	-1 959
<b>Capitaux propres</b>	<b>-9 137</b>
<b>Intérêts minoritaires</b>	
<b>Total des Capitaux propres</b>	<b>-9 137</b>
Emprunts et dettes financières non courants	11 270
Provisions pour retraites et engagements assimilés	755
<b>Passifs non courants</b>	<b>12 025</b>
Autres provisions courantes	1 462
Passifs financiers courants	2 199
Fournisseurs et comptes rattachés	1 849
Impôt courant exigible	
Autres dettes courantes	18 366
<b>Passifs courants</b>	<b>23 877</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>26 764</b>

Les capitaux propres consolidés du Groupe Hélice au 30.04.2013 s'élèvent à (9 137k€).

L'écart d'acquisition qui en découle est de 14 959k€. Il s'agit d'un écart temporaire dont l'affectation sera faite d'ici le 31.12.2013 par l'allocation du prix d'acquisition. Les éléments dont l'affectation est envisagée sont en cours d'étude.

Le Groupe Hélice a été acquis le 30.04.2013. De fait, sa contribution aux comptes consolidés arrêtés au 30 juin 2013 se limite à 2 mois d'activité.

Afin de faciliter le comparatif du 30 juin 2012 versus 30 juin 2013, un compte de résultat comparatif non audité sur une base de six mois, arrêté à la date du 30 juin 2013, vous est présenté ci-après.

En K€	Janv.2013 à Avril 2013	Contribution au résultat consolidé 30.06.2013 (2 mois)	Proforma janvier à juin 2013 (6 mois)
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>12 875</b>	<b>6 028</b>	<b>18 903</b>
Autres produits de l'activité		-6	
<b>Produits des activités ordinaires</b>	<b>12 875</b>	<b>6 022</b>	<b>18 903</b>
Achats consommés	-62	-6	-68
Charges externes	-2 172	-1 331	-3 503
Charges de personnel	-11 335	-5 590	-16 925
Impôts & taxes	-348	-124	-472
Amortissements et dépréciations	-318	-149	-467
Autres produits et charges d'exploitation	0	0	0
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>-1 360</b>	<b>-1 178</b>	<b>-2 532</b>
Autres produits opérationnels	2 450	300	2 750
Autres charges opérationnelles	-3 034	-420	-3 454
<b>RESULTAT OPERATIONNEL</b>	<b>-1 944</b>	<b>-1 298</b>	<b>-3 236</b>
Produits de trésorerie et équivalents de trésorerie	23		23
Coût de l'endettement financier brut	-10	-7	-17
<b>Coût de l'endettement financier net</b>	<b>14</b>	<b>-7</b>	<b>7</b>
Autres produits et charges financiers	-105	0	-105
Quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence			0
<b>RESULTAT AVANT IMPÔTS</b>	<b>-2 035</b>	<b>-1 305</b>	<b>-3 334</b>
Impôts différés	0		0
Impôts courants	76	-82	-6
Crédit d'Impôt Recherche	0		0
<b>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES</b>	<b>-1 959</b>	<b>-1 387</b>	<b>-3 340</b>
Intérêts minoritaires		0	0
<b>RESULTAT ATTRIBUABLE AUX ACTIONNAIRES DE LA SOCIETE MERE</b>	<b>-1 959</b>	<b>-1 387</b>	<b>-3 340</b>

## 2.2. Constitution d'une filiale au Maroc, Umanis BPO

Afin de poursuivre le développement de son activité à l'étranger, UMANIS a décidé de créer une structure juridique autonome à Casablanca au Maroc pour le développement de ses activités offshore en centre de services. Le centre aura potentiellement une capacité d'accueil de 50 positions.

Les flux de cette filiale dans les comptes au 30 juin 2013 ne sont pas significatifs.

## 2.3. Réduction de Capital

Dans le cadre de l'autorisation accordée par l'assemblée générale mixte en date du 28 juin 2012, le Conseil d'administration au cours de sa séance du 16 avril 2013 a décidé de procéder à

la réduction du capital social de la Société par annulation de 37.850 actions détenues en propre par la Société et conformément aux objectifs du programme de rachat d'actions arrêtés par cette même assemblée.

Le capital social de la société a été ainsi ramené de 2.547.660,50 € à 2.506.025,50 euros.

En conséquence, le nombre d'actions composant le capital social de la Société est passé de 2.316.055 actions à 2.278.205 actions de 1,10 euros chacune

La différence entre le prix d'achat des actions et leur valeur nominale a été imputée au 30 juin 2012 sur le poste prime d'émission à hauteur de 166k€.

#### **2.4. Nouveaux Baux Commerciaux**

Une SCI, la « SCI Pont De l'Arche » a été créée en janvier 2013 et a permis l'acquisition de locaux dans la région de Tours. Ces locaux donnés à bail à la société UMANIS. Cette SCI est détenue majoritairement par les mandataires sociaux d'UMANIS SA. Les loyers qui seront perçus par cette SCI feront l'objet d'une convention réglementée sur l'exercice 2013.

### **NOTE 3 EVENEMENTS POST CLOTURE**

#### **3.1. Contrôle Fiscal Umanis Computer**

La société Umanis Computer fait l'objet d'un contrôle fiscal qui a démarré au mois de juillet 2013 portant sur les années 2009 à 2012.

Cette vérification étant en cours, elle n'a fait l'objet d'aucune provision dans les comptes clos au 30 juin 2013.

#### **3.2. Acquisition d'une partie des actions de Groupe Hélice**

Conformément à ses engagements, et après expiration du délai d'exercice des droits de préemption des actionnaires et suite à l'agrément des actionnaires réunis en Assemblée Générale le 29 juillet 2013, UMANIS a procédé à l'acquisition de 58.333 actions de la société GROUPE HELICE auprès de Mesdames Julie et Charlotte COLTIN.

Suite à cette opération, Umanis détient 60% du capital et des droits de vote de Groupe Helice.



### **3.3. Constitution de la société Excentive Spain**

Le 1er aout 2013, UMANIS et la société Excentive International, éditeur du logiciel de rémunération « Excentive » se sont associés pour créer la filiale espagnole « Excentive Spain » SARL au capital de 3.000 euros détenue à 60 % par Excentive International et à 40 % par UMANIS. Le siège social est situé dans les locaux de la société UMANIS INNOVATIVE SERVICES à Madrid.

L'objectif de cette constitution est le développement de la vente de licences Excentive et le positionnement d'UMANIS auprès des clients sur l'intégration et la maintenance

#### NOTE 4 PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Le périmètre de consolidation du Groupe Umanis comprend 18 sociétés consolidées. La liste complète et les méthodes de consolidation y afférentes, sont données ci-après.

Nom	Siège	Registre du commerce	Méthode de consolidation	% contrôle	% intérêt
Umanis SA	Levallois - France	RCS 403 259 534	<b>Société mère</b>		<b>Société mère</b>
<b>Etudes, conseils, formations</b>					
Umanis Consulting SAS	Levallois - France	RCS 434 016 853	Intégration globale	98.53%	98.53%
Umanis Institut	Levallois - France	RCS 501 080 501	Intégration globale	100.00%	100.00%
Umanis Investissement	Levallois - France	RCS 523 432 680	Intégration globale	100.00%	100.00%
Umanis (Italie) SRL	Milan - Italie	RI 332 085	Intégration globale	100.00%	99.81%
Umanis (Belgique) SPRL	Bruxelles - Belgique	RCB 0453216563	Intégration globale	100.00%	99.81%
Umanis (Pologne) Sp	Varsovie - Pologne	RHB 53551	Intégration globale	100.00%	99.81%
Umanis (Espagne) SL	Madrid - Espagne		Intégration globale	100.00%	99.81%
Umanis (Allemagne) GmbH	Francfort - Allemagne	HRB 48024	Intégration globale	100.00%	99.81%
Umanis (Maroc)	Casablanca - Maroc	108769	Intégration globale	100.00%	99.81%
Umanis Luxembourg	Luxembourg-	2007-2218818	Intégration globale	100.00%	100.00%
Umanis Computer	Vincennes - France	RCS 440 475 226	Intégration globale	100.00%	100.00%
Umanis Kazakhstan	Astana - Kazakhstan		Intégration globale	51.00%	51.00%
<i>Entrée en 2013</i>					
Umanis BPO Maroc	Casablanca-Maroc		Intégration globale	100.00%	100.00%
Groupe Helice	Paris - France	RCS 419 423 082	Intégration globale	100.00%	100.00%
Helice	Paris - France	RCS 333 634 558	Intégration globale	100.00%	100.00%
<b>Centre d'appel</b>					
Umanis Managed Services (anciennement Call One)	Levallois - France	RCS 412 719 986	Intégration globale	100.00%	99.91%
<b>Publicité, Communication</b>					
Ums Courtage	Levallois - France	RCS 423 601 657	Intégration globale	100.00%	100.00%

**NOTE 5 INFORMATIONS PAR SEGMENT D'ACTIVITE ET PAR ZONE GEOGRAPHIQUE**

**5.1. Informations par activité au 30 juin 2013**

30/06/2013	<i>Business Intelligence</i>	<i>Consulting</i>	<i>Centres d'Appel</i>	<i>CRO</i>	<i>Computer</i>	<i>Total</i>
Chiffre d'affaires	37 347	4 164	3 376	2 251	3 718	<b>50 856</b>
Résultat Opérationnel	495	110	436	40	226	<b>1 307</b>

**5.2. Informations par activité au 30 juin 2012**

30/06/2012	<i>Business Intelligence</i>	<i>Consulting</i>	<i>Centres d'Appel</i>	<i>CRO</i>	<i>Computer</i>	<i>Total</i>
Chiffre d'affaires	30 979	3 888	3 262	1 895	3 990	<b>44 014</b>
Résultat Opérationnel	2 049	169	202	-54	20	<b>2 385</b>

**5.3. Informations par zone géographique au 30 juin 2013**

30/06/2013	<i>France</i>	<i>Europe</i>	<i>Monde</i>	<i>Total</i>
Chiffre d'affaires	45 876	3 893	1 087	<b>50 856</b>
Résultat Opérationnel	1 018	70	219	<b>1 307</b>

**5.4. Informations par zone géographique au 30 juin 2012**

30/06/2012	<i>France</i>	<i>Europe</i>	<i>Monde</i>	<i>Total</i>
Chiffre d'affaires	41 725	1 742	547	<b>44 014</b>
Résultat Opérationnel	2 195	10	180	<b>2 385</b>

## NOTE 6 GOODWILLS ET IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

<i>En milliers d'euros</i>	<b>31/12/2012</b>	<b>Acquisitions Dotation</b>	<b>Cessions Reprises</b>	<b>Autres variations</b>	<b>30/06/2013</b>
<b><i>Valeurs brutes</i></b>					
Goodwills	28 930	14 959			43 889
Frais de développement					
Brevets et licences	1 024				1 024
Autres	2 778	47		1 405	4 230
<b>Total</b>	<b>30 369</b>	<b>15 006</b>		<b>1 405</b>	<b>46 780</b>
<b><i>Amortissements / Dépréciations</i></b>					
Goodwills	-2 466				(2 466)
Frais de développement					
Brevets et licences	-967				(967)
Autres	-978	(174)		(1 264)	(2 416)
<b>Total</b>	<b>-4 411</b>	<b>-174</b>		<b>-1 264</b>	<b>(5 849)</b>
<b><i>Valeurs nettes comptables</i></b>					
Goodwills	26 465	14 959			41 424
Frais de développement					
Brevets et licences	57				57
Autres	1 801	(127)		141	1 814
<b>Total</b>	<b>28 322</b>	<b>14 832</b>			<b>43 295</b>

### 6.1. **Détail des goodwills par segment en 2013 :**

<b>30/06/2013</b>	<b><i>Business Intelligence</i></b>	<b><i>Consulting</i></b>	<b><i>Centres d'Appel</i></b>	<b><i>CRO</i></b>	<b><i>Computer</i></b>	<b><i>Total</i></b>
Ecart d'acquisition	39 294	2 130	0	0	0	<b>41 424</b>

## NOTE 7 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

En milliers d'euros	31/12/2012	Augmentation Dotation	Diminution Reprise	Autres Flux	30/06/2013
<b>Valeurs brutes</b>					
Terrains et constructions				6 100	6 100
Installations techniques et machines	464				464
Acomptes et immobilisations corporelles en cours	376				376
Autres	4 447	285	(88)	2 894	7 538
<b>Total</b>	<b>5 287</b>	<b>285</b>	<b>(88)</b>	<b>8 994</b>	<b>14 478</b>
<b>Amortissements &amp; Dépréciations</b>					
Terrains et constructions					
Installations techniques et machines	(353)				(353)
Acomptes et immobilisations corporelles en cours					
Autres	(3 577)	(379)	32	(2 235)	(6 159)
<b>Total</b>	<b>(3 930)</b>	<b>(379)</b>	<b>32</b>	<b>(2 235)</b>	<b>(6 512)</b>
<b>Valeurs nettes comptables</b>					
Terrains et constructions				6 100	6 100
Installations techniques et machines	111				111
Acomptes et immobilisations corporelles en cours	376				376
Autres	870	(94)	(56)	659	1 379
<b>Total</b>	<b>1 357</b>	<b>(94)</b>	<b>(56)</b>	<b>6 759</b>	<b>7 966</b>

## NOTE 8 AUTRES PARTICIPATIONS

En milliers d'euros	30/06/2013	31/12/2012
Titres Civipol	152	152
Titres Harrington Technologie	7	7
<b>TOTAL</b>	<b>159</b>	<b>159</b>

Valeur brute des titres Civipol = 152 K€, représentant 5,88 % du capital.

## NOTE 9 AUTRES ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS

<i>En milliers d'euros</i>	<b>30/06/2013</b>	<b>31/12/2012</b>
Prêts	1016	1042
Dépôts et cautionnements	560	466
SWAP	305	273
Créances fiscales	489	
<b>TOTAL</b>	<b>2 370</b>	<b>1 781</b>

Umanis estime que la valeur inscrite au bilan des actifs financiers non courants correspond à une approximation raisonnable de leur juste valeur.

#### **NOTE 10 CLIENTS**

<i>En milliers d'euros</i>	<b>30/06/2013</b>	<b>31/12/2012</b>
Créances clients et comptes rattachés	21 865	11 435
Provisions sur créances clients et comptes rattachés	-1 399	-1 398
Créances cédées	20 045	17 618
<b>TOTAL</b>	<b>40 511</b>	<b>27 655</b>

Dans le cadre du contrat d'affacturage, les garanties accordées ne permettent pas de considérer en général qu'il y ait un transfert de risques réel aux cessionnaires. C'est pourquoi les créances sont conservées à l'actif et qu'un emprunt garanti est inscrit au passif pour le montant du financement octroyé par l'entité.

Umanis estime que la valeur inscrite au bilan des créances clients correspond à une approximation raisonnable de leur juste valeur.

#### **NOTE 11 TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE**

<i>En milliers deuros</i>	<b>30/06/2013</b>	<b>31/12/2012</b>
Valeurs mobilières de placement	33	33
Disponibilités	4 862	3 357
<b>TOTAL</b>	<b>4 895</b>	<b>3 390</b>
Découverts bancaires	-4 103	-44
<b>TOTAL</b>	<b>792</b>	<b>3 346</b>

## **NOTE 12 CAPITAUX PROPRES**

### **12.1. Détail des Capitaux propres**

<i>En milliers d'euros</i>	<b>30/06/2013</b>	<b>31/12/2012</b>
Capital	2 506	2 548
Primes d'émission	31 757	31 923
Autres réserves	-14 558	-17 407
Ecart de conversion	45	-75
Résultats de l'exercice	7	2 837
<b>TOTAL</b>	<b>19 757</b>	<b>19 825</b>

## 12.2. Informations relatives aux Bons de Souscription de Parts de Créateurs d'Entreprise et aux Bons de Souscription d'Actions

- Informations relatives aux Bons de Souscription de Parts de Créateurs d'Entreprise

L'ensemble des Bons de Souscription de Parts de Créateurs d'Entreprise a été attribué aux deux personnes citées ci-dessous en leur qualité de dirigeant.

		Piepszow nik		Pouigny		Nombre Total	Exercice
		Nombre	Prix	Nombre	Prix		
Autorisation AGE du 28/06/2005 pour 10 % du capital social	BCE10-05 attribués par le CA du 06/10/05	25 000	14,225	0	0	25 000	90 % à compter du 07/10/2005 10 % à compter du 07/10/2006 Exerçables sans limitation de durée
Autorisation AGM du 29/06/2007 pour 10 % du capital social	BCE 10-07 attribués par le CA du 31/10/07	75 000	10,65			75 000	90 % à compter du 31/10/2007 10 % à compter du 31/10/2008 Exerçables jusqu'au 31/10/2017
	BCE 05-08 attribués par le CA du 16/05/08	55 242	7,15			55 242	90 % à compter du 16/05/2008 10 % à compter du 16/05/2009 Exerçables jusqu'au 16/05/2018
Total BCE attribués		155 242		0		155 242	
Total BCE exercés		0		0		0	
<b>Solde BCE</b>		<b>155 242</b>		<b>0</b>		<b>155 242</b>	

La valeur nominale des actions souscrites est dans tous les cas de 1,10 €.

- Informations relatives aux Bons de Souscription d'Actions

		Laurent Piepszow nik		Olivier Pouigny		Nombre Total	Exercice
		Nombre	Prix	Nombre	Prix		
Autorisation AGE du 26/06/2010 240.000 Bons Max	BSA 08-10 attribués par le CA du 30/08/2010	14 100	7,1	0	0	14 100	100% à compter du 30/08/2010 Exerçables jusqu'au 29/08/2015
Total BSA attribués		14 100		0		14 100	
Total des BSA exercés		0		0		0	
<b>Solde BSA</b>		<b>14 100</b>		<b>0</b>		<b>14 100</b>	

La valeur nominale des actions souscrites est dans tous les cas de 1.10 €.



### NOTE 13 RÉSULTAT PAR ACTION

Le résultat par action est le suivant :

<i>En K€</i>	30/06/2013	31/12/2012
Résultat net Part du Groupe	7	2 837
Moyenne pondérée du nombre d'actions en circulation	2 735 548	2 343 574
<b>Résultat en euros par action</b>	<b>0,00</b>	<b>1,21</b>

Le résultat dilué par action est le suivant :

<i>En K€</i>	30/06/2013	31/12/2012
Résultat net utilisé par la détermination du résultat dilué par action	7	2 837
Moyenne pondérée du nombre d'actions en circulation retenu pour la détermination du résultat dilué par action	2 735 548	2 343 574
<b>Résultat dilué en euros par action</b>	<b>0,00</b>	<b>1,21</b>

### NOTE 14 PASSIFS FINANCIERS COURANTS

<i>En milliers d'euros</i>	30/06/2013	31/12/2012
Partie court terme des emprunts divers portant intérêts	4 332	2 044
Emprunt garantis sur créances clients(1)	15 023	7 587
<b>Total</b>	<b>19 355</b>	<b>9 631</b>
Découverts bancaires	4 117	44
<b>Total</b>	<b>23 472</b>	<b>9 675</b>

La partie court terme des emprunts concerne la part court terme de l'emprunt relatif à l'acquisition du Groupe Aura.

Les découverts bancaires incluent une avance BPI France (Ex. OSEO) d'un montant de 1.700k€.

(1) Dans le cadre du contrat d'affacturage, les garanties accordées ne permettent pas de considérer en général qu'il y ait un transfert de risques réels aux cessionnaires. C'est pourquoi, les créances sont alors conservées à l'actif (voir note 10) et un emprunt garanti est inscrit au passif pour le montant du financement octroyé par l'entité.

### NOTE 15 PASSIFS FINANCIERS NON COURANTS

	30/06/2013					
	Valeur brute	A moins d'un an	De 1 à 2 ans	De 2 à 3 ans	De 3 à 4 ans	De 5 ans à plus de 5 ans
Emprunts et dettes Financières à long terme	13 449	3 762	4 215	2 867	2 586	3 787
<b>Total</b>	<b>13 449</b>	<b>3 762</b>	<b>4 215</b>	<b>2 867</b>	<b>2 586</b>	<b>3 787</b>

Les emprunts et dettes sont constitués principalement de la part long terme de l'emprunt relatif à l'acquisition du Groupe Aura.

Pour la partie à moins d'un d'an, voir Note 14.

### NOTE 16 AUTRES PROVISIONS

En milliers d'euros	31/12/2012	Dotations	Reprises	Variation de Périmètre	30/06/2013	30/06/2013	
						Courant au 30/06/2013	Non courant au 30/06/2013
Provisions pour litiges	223	269	(269)	1 462	1 685		
Autres provisions pour risques	800				800		
Autres provisions pour charges	429				429		
<b>TOTAL</b>	<b>1 452</b>	<b>269</b>	<b>(269)</b>	<b>1 462</b>	<b>2 914</b>		
					<b>2 914</b>		

La provision pour litiges de 1 685k€ est constituée de l'ensemble des litiges en cours avec les anciens collaborateurs du Groupe. Cette provision est déterminée en accord avec nos avocats et selon le niveau de risque associé à chacune des procédures engagées auprès des conseils des prud'hommes. Le solde ainsi que les autres provisions pour risques concernent des provisions constituées au titre de litiges d'ordre commercial ou fiscal.

Les autres provisions pour charges concernent le traitement du contrôle fiscal qui a eu lieu en 2009.

### NOTE 17 PASSIFS EVENTUELS

Néant

## NOTE 18 AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS

<i>En milliers d'euros</i>	<b>30/06/2013</b>	<b>31/12/2012</b>	<b>30/06/2012</b>
Produits de restructuration	258	150	55
Cessions immobilisations	15	2	
Pénalités et Amendes			
Variations de périmètre			
Produits sur Litige Commercial		94	
Autres Produits		88	9
<b>Total Produits Opérationnels</b>	<b>273</b>	<b>334</b>	<b>64</b>
<i>En milliers d'euros</i>	<b>30/06/2013</b>	<b>31/12/2012</b>	<b>30/06/2012</b>
Charges de restructuration	-868	-594	-221
Cessions immobilisations	-23	-3	
Pénalités et Amendes	-15	-25	-6
Varations de périmètre			
Charges sur Litige Commercial			
Autres Charges	-1	-25	-13
<b>Total Charges Opérationnelles</b>	<b>-907</b>	<b>-647</b>	<b>-240</b>
<b>TOTAL RESULTAT OPERATIONNEL</b>	<b>-634</b>	<b>-313</b>	<b>-176</b>

Les autres produits et charges opérationnels sont des éléments inhabituels et significatifs mais non récurrents.

Les charges de restructuration correspondent à des mesures d'assainissement des charges fixes essentiellement en termes de coût de personnel.

## NOTE 19 RESULTAT FINANCIER NET

<i>En milliers d'euros</i>	30/06/2013	31/12/2012	30/06/2012
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie			
Charges d'intérêts d'emprunts et de découverts	-459	-696	-377
<b>Coût de l'endettement financier net</b>	<b>-459</b>	<b>-696</b>	<b>-377</b>
Gains de change	80	171	236
Pertes de change		-158	-144
Apurements Divers		424	410
Autres	9	124	-43
<b>Autres produits et charges financiers</b>	<b>89</b>	<b>561</b>	<b>459</b>
<b>TOTAL RESULTAT FINANCIER NET</b>	<b>-370</b>	<b>-135</b>	<b>82</b>

## NOTE 20 IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS

### 20.1. Charge d'impôts

Compte tenu des perspectives de résultat des différentes filiales du Groupe et du montant des impôts différés actifs au 30 juin 2013, une charge de 308 K€ d'impôt différé a été comptabilisé sur 2013.

<i>En milliers d'euros</i>	30/06/2013	31/12/2012	30/06/2012
Impôts courants	-577	-1 632	-588
Impôts différés	-308	-966	-533
Crédits d'impôts	19	15	50
<b>Situation à la clôture</b>	<b>-866</b>	<b>-2 583</b>	<b>-1 070</b>

En 2010, le Groupe a décidé l'application de la norme IAS 12 consécutive à la réforme de la taxe professionnelle introduite en France par la loi de finance 2010 publiée le 31 décembre 2009 créant la Contribution Economique Territoriale (CET).

Umanis considère que la composante Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE), dont la base de calcul est assise sur une différence entre les revenus et certaines charges opérationnelles constitue, compte tenu de son activité, un impôt sur le résultat au regard de la norme IAS 12.

En conséquence, à compter de l'exercice 2010, le montant total de la charge courante relative à la CVAE est comptabilisé sur la ligne « impôt sur le bénéfice ». Au 30 juin 2013, le montant de la charge courante s'élève à 519 milliers d'euros.

## 20.2. Rapprochement entre la charge d'impôts et le résultat avant impôt

En milliers d'euros	30/06/2013	31/12/2012	30/06/2012
<b>Résultat net avant impôt</b>	938	5 469	2 467
<b>Taux d'impôt théorique</b>	33,33%	33,33%	33,33%
<b>Impôt théorique</b>	-312	-1 823	-822
<b>Rapprochement :</b>			
Crédits d'impôts	19	15	51
CVAE	-519	-982	-463
Retraitements	0	70	-53
Différences Permanentes	301		-302
Elim ID sur Frais d'acquisition		121	
Pertes non activées	-435		
Autres	80	16	518
<b>Charges d'impôts sur les résultats consolidés</b>	<b>-866</b>	<b>-2 583</b>	<b>-1 071</b>
<b>Taux d'impôt effectif</b>	<b>-92,42%</b>	<b>-47,23%</b>	<b>-43,42%</b>

### 20.3. Impôts différés

<i>En milliers d'euros</i>	30/06/2013	31/12/2012	30/06/2012
<b>Situation nette à l'ouverture</b>	<b>4 077</b>	<b>4 937</b>	<b>4 937</b>
Impôts différés sur activation de déficits	-181	-975	-518
Impôts différés sur retraitements de consolidation	81	238	-60
Impôts différés sur différences temporaires	-188	1	-53
Autres		-126	-2
<b>Situation nette à la clôture</b>	<b>3 789</b>	<b>4 077</b>	<b>4 306</b>

### 20.4. Détail des impôts différés actifs et passifs, par nature

<i>En milliers d'euros</i>	Actifs		Passifs		Net	
	30/06/2013	31/12/2012	30/06/2013	31/12/2012	30/06/2013	31/12/2012
Immobilisations incorporelles	3	3			3	3
Autres immobilisations incorporelles			-609	-690	-609	-690
Autres immobilisations financières					0	0
Frais d'acquisition		0			0	0
Elimination de Prv Intragroupe			-922	-922	-922	-922
Autres actifs						
Provisions :					0	0
<i>dont pensions</i>	548	548			548	548
<i>dont autres provisions</i>		-2			0	-2
Autres différences temporaires	-60	99			-60	99
Retraitement de Crébit Bail	3	35			3	35
Reportes fiscaux déficitaires	4 826	5 007			4 826	5 007
<b>Actifs (passifs) d'impôts différés nets</b>	<b>5 320</b>	<b>5 690</b>	<b>-1 531</b>	<b>-1 612</b>	<b>3 789</b>	<b>4 077</b>

## NOTE 21 ENGAGEMENTS DONNÉS OU REÇUS

Société	30/06/2013	31/12/2012
<b>Avals, cautions et garanties données</b>		
Umanis SA	Cautionnement solidaire des engagements bancaires et financiers de la société Call One pour un montant global maximum de 152 KE.	Cautionnement solidaire des engagements bancaires et financiers de la société Call One pour un montant global maximum de 152 KE.
Umanis SA	Cautionnement solidaire des engagements de la société Europstat Business Intelligence Services (Espagne) au titre d'un contrat de location d'équipement informatique pour un montant global maximum de 152 KE.	Cautionnement solidaire des engagements de la société Europstat Business Intelligence Services (Espagne) au titre d'un contrat de location d'équipement informatique pour un montant global maximum de 152 KE.
Umanis SA	Cautionnement solidaire des engagements de la société Umanis France (suite à la fusion-absorption d'Aquarel) au titre d'un contrat de location d'équipement informatique pour un montant global maximum de 152 KE.	Cautionnement solidaire des engagements de la société Umanis France (suite à la fusion-absorption d'Aquarel) au titre d'un contrat de location d'équipement informatique pour un montant global maximum de 152 KE.
Umanis SA (ex Umanis France)	Garantie bancaire émise en faveur de la RAM (Royal Air Maroc) pour un montant de 10,7 KE.	Garantie bancaire émise en faveur de la RAM (Royal Air Maroc) pour un montant de 10,7 KE.
Aura	Fusion absorption d'AURA et d'UMANIS France par UMANIS SA	Fusion absorption d'AURA et d'UMANIS France par UMANIS SA
<b>Sûretés / Garanties données aux banques prêteuses pour le financement de l'acquisition d'Aura (ex Aura Participation)</b>		
Umanis SA (ex Umanis France)	Subordination des droits des cédants au titre du crédit vendeur et des droits de MM PIEPSZOWNIK et POULIGNY au titre de leurs comptes courants	Subordination des droits des cédants au titre du crédit vendeur et des droits de MM PIEPSZOWNIK et POULIGNY au titre de leurs comptes courants
Umanis SA (ex Umanis France)	Fusion absorption d'AURA et d'UMANIS France par UMANIS SA	Fusion absorption d'AURA et d'UMANIS France par UMANIS SA
Umanis SA	Nantissement du fonds de commerce pour un montant de 10 750k€	Nantissement du fonds de commerce pour un montant de 10 750k€
Umanis SA (ex Umanis France)	Fusion absorption d'AURA et d'UMANIS France par UMANIS SA	Fusion absorption d'AURA et d'UMANIS France par UMANIS SA
Umanis SA (ex Umanis France)	Délégation des contrats d'assurance "Homme Clé" pour un montant de 3 000k€ sur la tête d'Olivier Pouligny et 1 000k€ sur la tête de Jean-Jacques Linck et de 400k€ sur la tête de Laurent PIEPSZOWNIK	Délégation des contrats d'assurance "Homme Clé" pour un montant de 3 000k€ sur la tête d'Olivier Pouligny et 1 000k€ sur la tête de Jean-Jacques Linck et de 400k€ sur la tête de Laurent PIEPSZOWNIK
Umanis SA	Fusion absorption d'AURA et d'UMANIS France par UMANIS SA	Fusion absorption d'AURA et d'UMANIS France par UMANIS SA
Umanis SA	Fusion absorption d'AURA et d'UMANIS France par UMANIS SA	Fusion absorption d'AURA et d'UMANIS France par UMANIS SA
Umanis SA	Nantissement de 100% des actions d'UMANIS COMPUTER	Nantissement de 100% des actions d'UMANIS COMPUTER
<b>Autres engagements donnés</b>		
	NEANT	NEANT

**B- RAPPORT D'ACTIVITE SEMESTRIEL**

Conformément aux dispositions de l'article L. 232-7 du Code de commerce, le Groupe UMANIS qui clôture ses comptes annuels le 31 décembre, a établi le présent rapport semestriel d'activité à partir des comptes consolidés résumés semestriels du Groupe au 30 juin 2013.

1/ Présentation du Chiffre d'affaires et des résultats du premier semestre 2013

Le chiffre d'affaires consolidé du 1er semestre 2013 s'établit à 50 856 milliers d'euros contre 44 014 milliers d'euros (pro forma) en 2012 soit une progression de 15,60 %.

Ces éléments font ressortir un résultat opérationnel (RO) de 1 307 milliers d'euros soit 2.57 % du chiffre d'affaires contre 2 385 milliers d'euros soit 5.42 % du chiffre d'affaires au 30 juin 2012.

Le résultat net avant impôt est arrêté à 938 milliers d'euros, soit 1,85 % du chiffre d'affaires, contre 2 467 milliers d'euros au 30 juin 2012, soit également 5.60 % du chiffre d'affaires.

2/ Présentation des comptes consolidés du Groupe pour le premier semestre 2013

Les comptes consolidés résumés semestriels arrêtés au 30 juin 2013 ont été préparés en conformité avec la norme IAS 34 "Information Financière Intermédiaire".

- **Composition du Groupe**

Nous vous renvoyons à la lecture des comptes consolidés résumés semestriels du Groupe et des notes annexes pour le détail de ces différents postes et comptes, ainsi que pour la composition du Groupe.

- **Commentaires sur certains postes**

Les provisions pour risques prud'homaux s'établissent à 1 685 milliers d'euros (à rapprocher de 223 milliers d'euros au 31 décembre 2012).

Le résultat net au 30 juin 2013 s'élève à 7 milliers d'euros.

Les fonds propres s'établissent au 30 juin 2013 à 19 988 milliers d'euros contre 19 992 milliers d'euros au 31 décembre 2012.



### 3/ Description de l'activité du Groupe au cours du semestre écoulé

Le chiffre d'affaires consolidé du 1er semestre 2013 s'établit à 50 856 K€ contre 44 014 K€ en 2012 soit une progression de 15.6 %. La croissance organique en pro forma s'établit à 0.7 %, en tenant compte de l'activité des mois de mai et juin du groupe HELICE.

Le positionnement du groupe, spécialisé principalement en CRM, BI et E business, ainsi que la qualité de son delivery, lui permettent d'être confiant sur une continuation de la croissance organique. Celle-ci est réalisée par des prises de parts de marché sur la concurrence.

### 4/ Perspectives :

Dans un contexte économique plus difficile qu'en 2012, notamment marqué par une pression importante sur les prix, l'activité du groupe est bien orientée pour le 2ème semestre.

### 5/ Faits majeurs de la période

- **Prise de participation majoritaire dans la société GROUPE HELICE**

A la recherche d'une solution de financement depuis l'automne 2012 pour assurer son retournement, HELICE s'est rapprochée d'UMANIS dans le cadre d'un accord d'exclusivité. Les sociétés ont décidé la prise de participation majoritaire d'UMANIS dans Groupe HELICE. L'opération a consisté, après approbation des actionnaires de Groupe HELICE, en la souscription par UMANIS à une augmentation de capital qui lui a été exclusivement réservée.

Cette opération a conduit UMANIS à détenir à l'issue de l'opération 51 % du capital et des droits de vote de Groupe HELICE. Elle a été réalisée le 25 avril 2013 aux conditions usuelles à ce type d'opération.

Cet accord a été soumis à la consultation des instances représentatives du personnel concernées d'UMANIS et Groupe HELICE dans le respect des dispositions légales.

Par cette opération, UMANIS renforcera sa position dans le domaine de l'infrastructure et de la production informatique pour atteindre le chiffre d'affaires de 127 M€ Pro forma sur la base des comptes clos le 31 décembre 2012. L'ensemble ainsi constitué conserve ses deux métiers historiques :

- pour UMANIS : BI, CRM et e-business,
- pour HELICE : conseil en infrastructure et production informatique.

L'entrée d'UMANIS dans le capital de Groupe HELICE a pour vocation de stabiliser sa santé financière et lui permettre d'accroître ses parts de marché.

Consécutivement à la prise de participation dans le capital de Groupe Hélice, le groupe Umanis a contractualisé une option d'achat sur les actions détenues par les actionnaires minoritaires.

Cette option d'achat a été comptabilisée selon les préconisations de la norme IAS 32 en «Dettes Financières» pour un montant global de 2 850k€.

Dans la mesure où groupe Umanis a le contrôle du Groupe Hélice la contrepartie de l'option d'achat est comptabilisée dans le Goodwill.

Les Minoritaires qui subsistent ont été également retraités dans l'écart d'acquisition.

- **Constitution d'une filiale au Maroc – UMANIS BPO**

Afin de poursuivre le développement de son activité à l'étranger, UMANIS a décidé de créer une structure juridique autonome à Casablanca au Maroc pour le développement de ses activités offshore en centre de services. Le centre aura potentiellement une capacité d'accueil de 50 positions.

Les flux de cette filiale dans les comptes au 30 juin 2013 ne sont pas significatifs.

- **Nouveaux Baux Commerciaux**

Une SCI, la « SCI Pont De l'Arche » a été créée en janvier 2013 et a permis l'acquisition de locaux dans la région de Tours. Ces locaux donnés à bail à la société UMANIS. Cette SCI est détenue majoritairement par les mandataires sociaux d'UMANIS SA. Les loyers qui seront perçus par cette SCI feront l'objet d'une convention réglementée sur l'exercice 2013.

- **Réduction de Capital**

Dans le cadre de l'autorisation accordée par l'assemblée générale mixte en date du 28 juin 2013, le Conseil d'administration au cours de sa séance du 16 avril 2013 a décidé de procéder à la réduction du capital social de la Société par annulation de 37.850 actions détenues en propre par la Société et conformément aux objectifs du programme de rachat d'actions arrêtés par cette même assemblée.

Le capital social de la société a été ainsi ramené de 2.547.660,50 € à 2.506.025,50 euros.

En conséquence, le nombre d'actions composant le capital social de la Société est passé de 2.316.055 actions à 2.278.205 actions de 1,10 euros chacune.

La différence entre le prix d'achat des actions et leur valeur nominale a été imputée au 30 juin 2013 sur le poste prime d'émission à hauteur de 166k€.

## 6/ Événements postérieurs à la date d'arrêté des comptes

- **Contrôle fiscal UMANIS COMPUTER**

La société Umanis Computer fait l'objet d'un contrôle fiscal qui a démarré au mois de juillet 2013 portant sur les années 2009 à 2012.

Cette vérification étant en cours, elle n'a fait l'objet d'aucune provision dans les comptes clos au 30 juin 2013.

- **Acquisition d'une partie des actions de GROUPE HELICE**

Conformément à ses engagements, et après expiration du délai d'exercice des droits de préemption des actionnaires et suite à l'agrément des actionnaires réunis en Assemblée Générale le 29 juillet 2013, UMANIS a procédé à l'acquisition de 58.333 actions de la société GROUPE HELICE auprès de Mesdames Julie et Charlotte COLTIN.

Suite à cette opération, Umanis détient 60% du capital et des droits de vote de Groupe Hélice.

- **Constitution de la société Excentive Spain**

Le 1er août 2013, UMANIS et la société Excentive International, éditeur du logiciel de rémunération « Excentive » se sont associés pour créer la filiale espagnole « Excentive Spain » SARL au capital de 3.000 euros détenue à 60 % par Excentive International et à 40 % par UMANIS. Le siège social est situé dans les locaux de la société UMANIS INNOVATIVE SERVICES à Madrid.

L'objectif de cette constitution est le développement de la vente de licences Excentive et le positionnement d'UMANIS auprès des clients sur l'intégration et la maintenance.

**C – DECLARATION DES PERSONNES PHYSIQUES QUI ASSUMENT LA RESPONSABILITE DU  
RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL**

Je soussigné Laurent Piepszownik, Président Directeur Général de la Société UMANIS SA, atteste qu'à ma connaissance les comptes consolidés condensés arrêtés au 30 juin 2013 sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité présente un tableau fidèle des informations mentionnées à l'article 222-6 du règlement général de l'AMF.

**Laurent Piepszownik**



# **UMANIS**

Société Anonyme

7-9, rue Paul Vaillant Couturier  
92300 Levallois Perret

---

## **Rapport des Commissaires aux Comptes sur l'information financière semestrielle 2013**

Période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2013

Exelmans Audit & Conseil  
21, rue de Téhéran  
75008 Paris

Deloitte & Associés  
185 avenue Charles de Gaulle  
92524 Neuilly-sur-Seine Cedex

## **UMANIS**

Société Anonyme

7-9, rue Paul Vaillant Couturier  
92300 Levallois Perret

---

### **Rapport des Commissaires aux Comptes sur l'information financière semestrielle 2013**

Période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2013

---

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos Assemblées Générales et en application de l'article L.451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société UMANIS, relatifs à la période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2013, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

## **I- Conclusion sur les comptes**

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34 –norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « 1.3. Estimations » – « Crédit Impôt Recherche » de l'annexe qui expose la méthodologie et les hypothèses retenues pour la comptabilisation des Crédits d'Impôt Recherche.

## **II- Vérification spécifique**

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Paris et Neuilly-sur-Seine, le 30 août 2013

Les Commissaires aux Comptes

Exelmans Audit & Conseil

Deloitte & Associés

Eric GUEDJ

Benoit PIMONT